

FAISABILITÉ

10/06/2024

Version 01



BELLELDUOX

Mise en conformité de l'accessibilité de la Mairie

Accusé de réception en préfecture
001-210100350-20240626-DEL2024-18-DE
Date de réception préfecture : 05/07/2024

1. Présentation générale de l'opération
2. Présentation du site
3. Constat
4. Les objectifs / Enjeux
5. Les besoins
6. Les scénarios
7. Estimation financière
8. Planning
9. Suites à donner

1. Présentation générale de l'opération

Belleydoux se situe à l'extrémité sud des Hautes-Combes du Haut-Jura, à 70 km à l'est de Bourg-en-Bresse.

La commune souhaite engager des travaux de mise en conformité relatifs à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR), sur l'ensemble de la Mairie.

Les normes d'accessibilité doivent permettre aux personnes handicapées :

- de circuler avec la plus grande autonomie possible,
- d'accéder aux locaux et équipements,
- de se repérer et communiquer,
- d'utiliser les équipements.

MAITRISE d'OUVRAGE – MOA

Commune de Belleydoux, représentée par son Maire Monsieur Pascal COURTOIS

La commune a confié une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain (ADIA).

Cette mission porte sur :

- Étude pré-opérationnelle
 - Une faisabilité de l'opération
 - Une étude de programmation
- Une assistance en marché de Maître d'Œuvre
- Un accompagnement en ingénierie financière

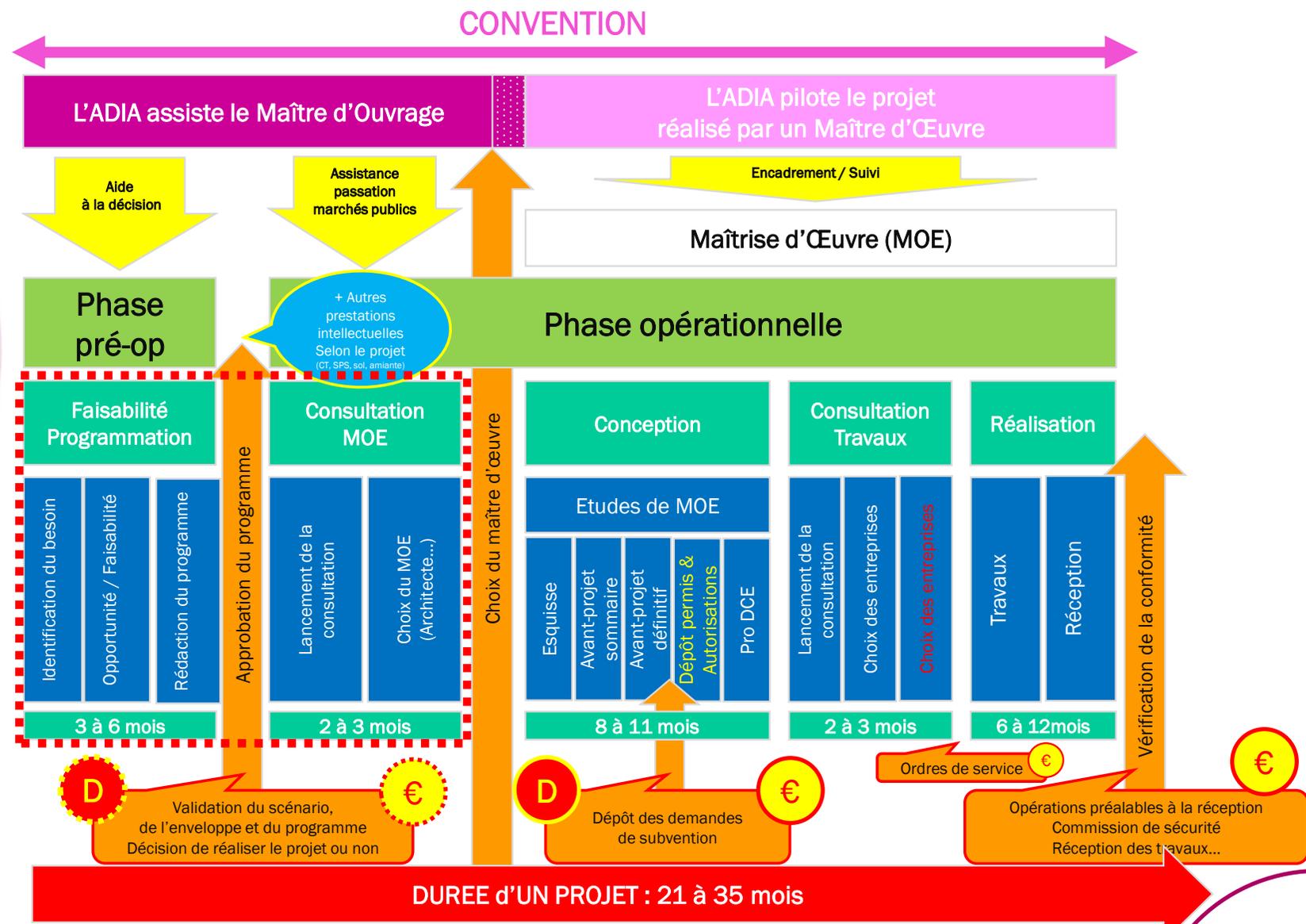
Les principaux interlocuteurs du projet :

Pascal COURTOIS _____ Maire

Lucien MAIRE _____ Première adjoint

Eric CRAMETTE _____ Chargé d'opérations ADIA

1.



2. Présentation du site

BELLEYDOUX

70 km à l'Est de Bourg en Bresse et à 15 km à l'est d'Oyonnax

Population : 306 habitants (2021)

Superficie : 17,63 km²

Intercommunalité : Haut-Bugey Agglomération





Vue aérienne de Belleydoux

Le bâtiment de la mairie compte deux niveaux :

Au RDC :

- L'ancienne école a été réhabilitée en une salle dédiée à xxx
- Et une autre salle a été aménagée en un local de convivialité avec un meuble type comptoir bar.
- L'ancienne salle de motricité située dans l'extension est accessible par l'intérieur via un sas, c'est actuellement un local destiné xxxx

A l'étage :

- Les services de la mairie : le bureau du maire, le secrétariat et la salle du conseil qui fait également office de salle de mariage.
- Un logement d'habitation de type T3 est vacant.

2.



Vue aérienne de la mairie



Vue 1



Vue 2



Vue 3

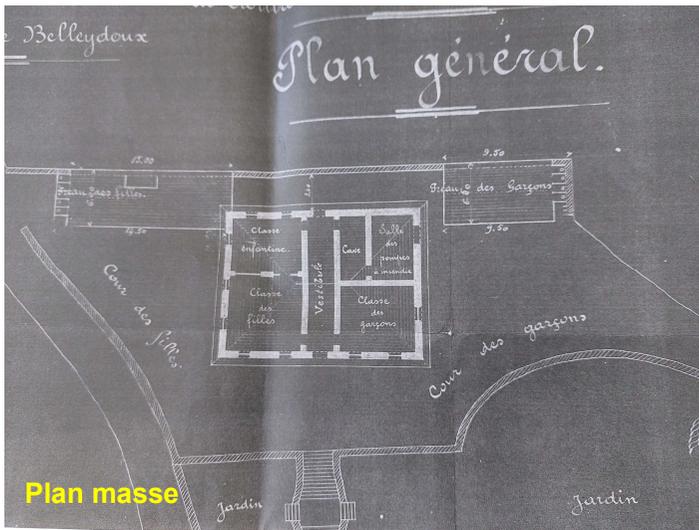
2.

Risques

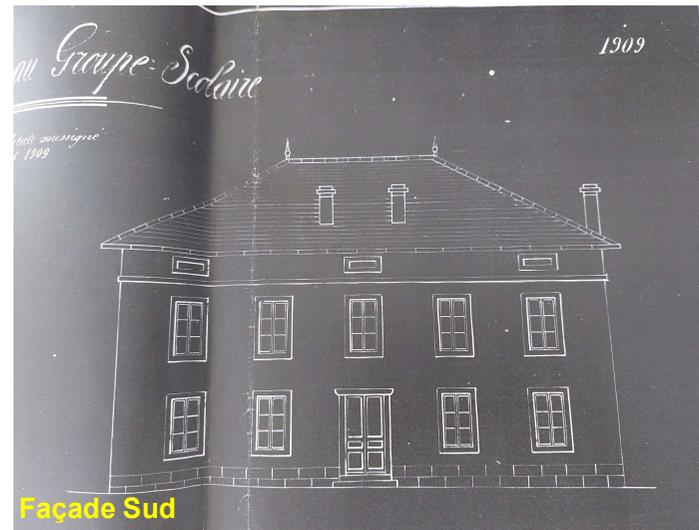


Risque	Source	Analyse des risques
Risque sismique	géorisques.gouv.fr	Zone1 : très faible Zone2 : faible ▶ Zone3 : modérée Zone4 : moyenne Zone5 : forte
Risque inondation	ain.gouv.fr	Pas de risque connu
Risque Technologique	ain.gouv.fr	Pas de risque connu
Retrait /gonflement des argiles	géorisques.gouv.fr	▶ Aléa faible Aléa moyen Aléa fort
Mouvement de terrain	géorisques.gouv.fr	Pas de risque connu
Cavités souterraines	géorisques.gouv.fr	Pas de risque connu
Risque radon	géorisques.gouv.fr	➤ Catégorie 1: faible Catégorie 2: moyen Catégorie 3: élevé

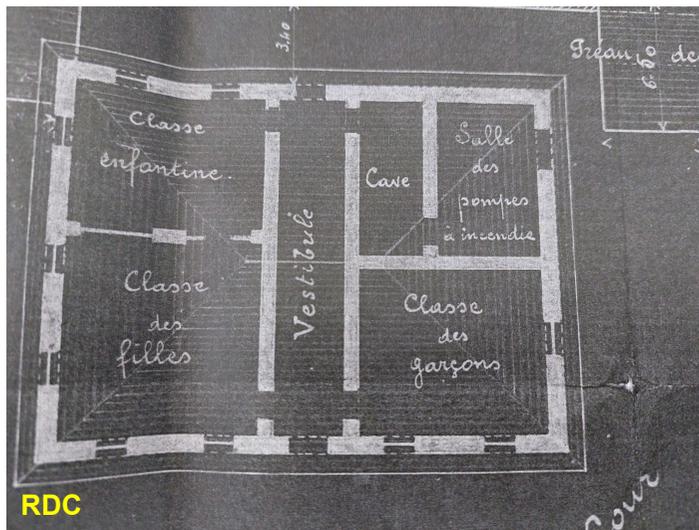
Le bâtiment a été construit en 1909. Il est destiné à recevoir les services administratifs de la mairie, deux logements et une école.



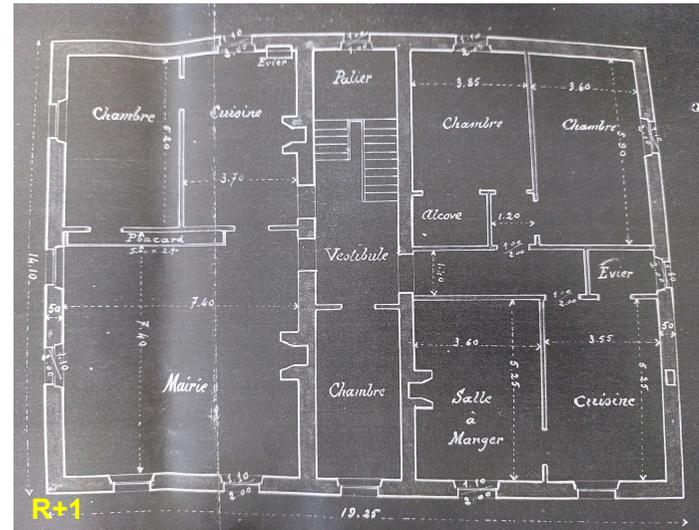
Plan masse



Façade Sud



RDC



R+1

document de travail, ne peut être utilisé pour une consultation de prestataires.

Accusé de réception en préfecture
001-210100350-20240626-DEL2024-18-DE
Date de réception préfecture : 05/07/2024

Actuellement :

- A l'étage ; les services de la mairie et un logement vacant .
- Au RDC ; 3 salles d'activités

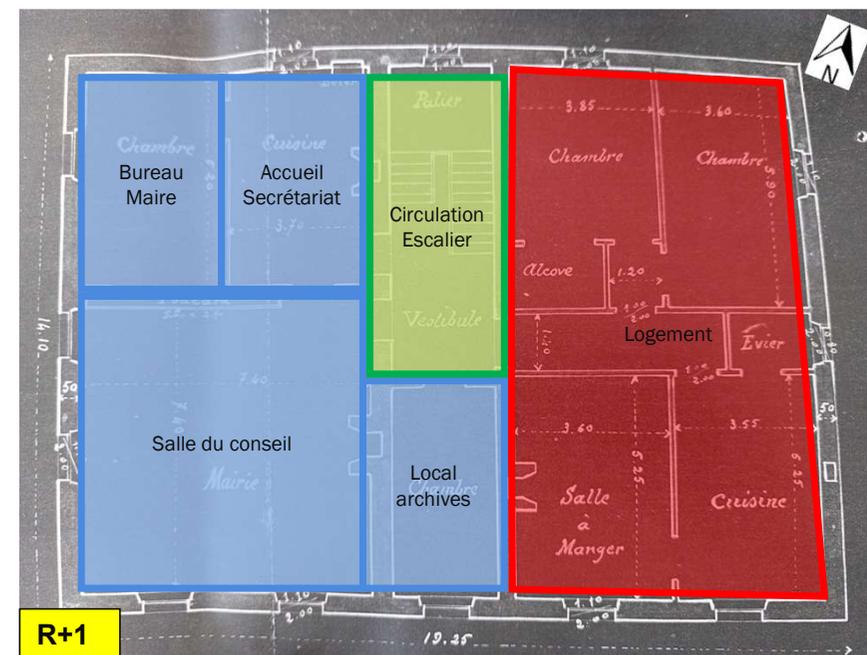
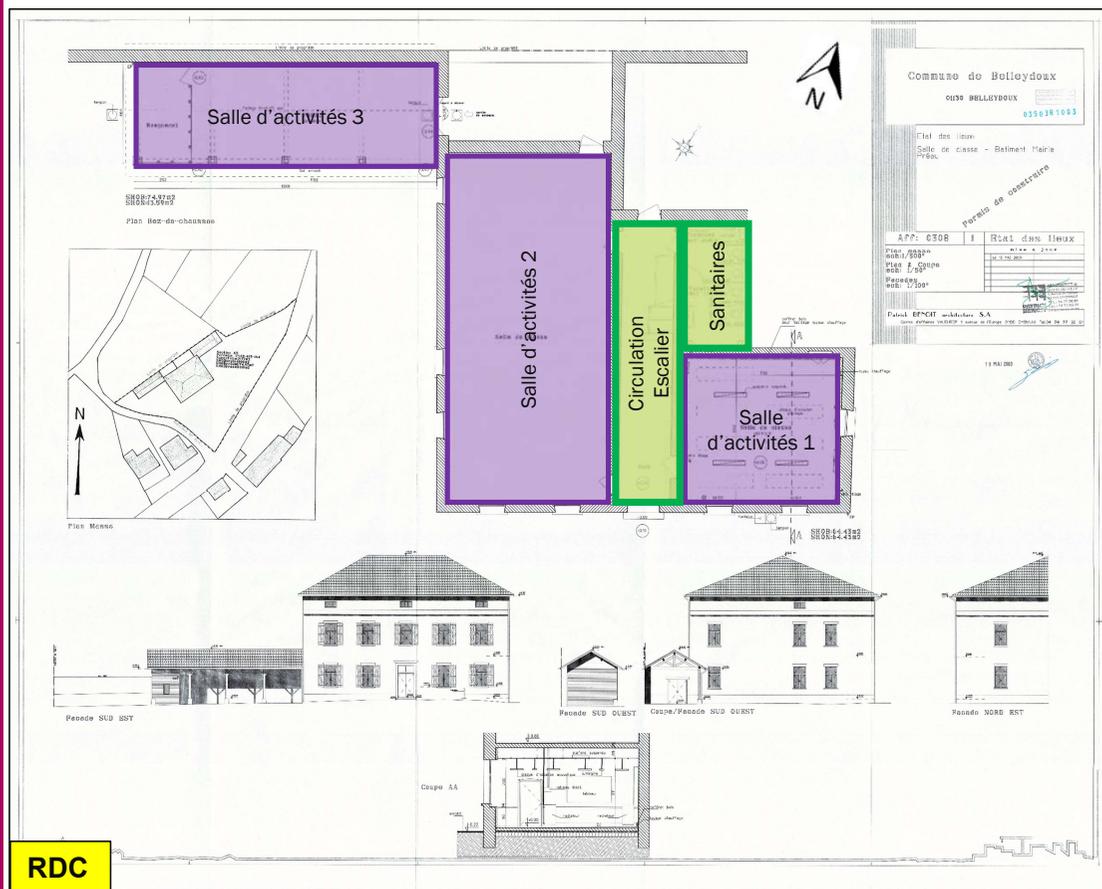


Tableau de surface

Surfaces existantes		
Code	Espaces	Surfaces existantes
A	MAIRIE	104,70 m²
A.01	Bureau du Maire	19,20 m ²
A.02	Accueil Secrétariat	19,20 m ²
A.03	Salle du conseil	54,80 m ²
A.04	Local archives	11,50 m ²
B	LOGEMENT	85,50 m²
C	ESPACES COMMUNS	61,25 m²
C.01	Circulations - Escalier	46,00 m ²
C.02	Sanitaires	15,25 m ²
D	SALLE D'ACTIVITÉS	224,70 m²
D.01	Salle 1	45,50 m ²
D.02	Salle 2	115,20 m ²
D.03	Salle 3	64,00 m ²
	Surface RDC	269,39 m ²
	Surface R+1	206,76 m ²
	Surface totale	476,15 m²

document de travail, ne peut être utilisé pour une consultation de prestataires.

3. Constat

Diagnostic de l'accessibilité PMR dans un ERP

Afin d'identifier les travaux à réaliser, la commune a fait réaliser un **Audit accessibilité ERP** en 2012..

Le diagnostic Accessibilité Handicapé est obligatoire pour les établissements ouverts au public (magasin, hôpital, hôtel, etc.). Ces établissements recevant du public (ERP) doivent être accessibles aux personnes handicapées. Il est non obligatoire et il n'a pas de durée de validité.

Le rapport de diagnostic est global. Il indique les points conformes à la réglementation, les obstacles à l'accessibilité et les points non conformes. Les préconisations doivent prendre en compte tous les types de handicap. Il peut s'agir d'actions techniques ou organisationnelles.

Définition de l'Ad'AP

L'Ad'AP, ou Agenda d'Accessibilité Programmée, est un dispositif permettant aux ERP de se mettre en conformité avec la loi "Handicap" de 2005, qui prévoyait la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de tous les établissements recevant du public. Il n'est plus possible de déposer d'Ad'AP depuis le 31 mars 2019, et ce, afin de presser les entreprises à réaliser les travaux de mise en conformité.

3. Constat

ANALYSE DÉTAILLÉE DES OBSTACLES

Accès au bâtiment :

- ✓ Le cheminement présente un plan incliné dont la pente est trop forte
- ✓ Les places de stationnement pour handicapés sont en nombre insuffisant
- ✓ Le cheminement ne comporte pas de contraste à la fois visuel et tactile par rapport à son environnement, de façon à être facilement repérable par un mal-voyant
- ✓ Absence de signalisation conforme depuis l'entrée du terrain

Accès à l'étage

- ✓ Absence d'ascenseur



3. Constat

ANALYSE DÉTAILLÉE DES OBSTACLES

Escalier

- ✓ L'escalier intérieur n'est pas muni de mains courantes de chaque côté. Elles doivent se prolonger au-delà de l'escalier
- ✓ Les marches ne présentent pas de contrastes visuels au sol.
- ✓ La volée des marches présente des dimensions non conformes
- ✓ En haut d'escalier il manque une bande d'éveil de vigilance.
- ✓ L'éclairage est insuffisant



Circulations

- ✓ La hauteur libre du cheminement est insuffisante
- ✓ Présence d'un espace sous l'escalier à proximité de la circulation
- ✓ L'éclairage est insuffisant



3. Constat

ANALYSE DÉTAILLÉE DES OBSTACLES

Sanitaires

- ✓ Les portes sont non adaptées, elles sont de largeur inférieure à 80 cm
- ✓ Absence de signalisation indiquant les sanitaires adaptés aux personnes handicapées
- ✓ Le WC adapté aux PMR présente des dimensions insuffisantes.
- ✓ Il ne dispose pas de tous les équipements nécessaire à son utilisation pour un PMR en fauteuil roulant

La déclaration de classement ERP et l'effectif dans le bâtiment sont prépondérants pour déterminer les travaux à réaliser notamment l'accessibilité à l'étage.



4. Objectifs – Enjeux

Enjeux de la commune :

- Améliorer le confort des usagers en termes d'accessibilité

Objectifs règlementaires :

- Respect des normes sanitaires
- Respect des normes d'Accessibilité dans les ERP

5. Besoins

Préconisation de la DDT 01

Après décision prise sur les études qui vont être engagées pour rendre le R+1 (accueil mairie - 2 salle du Conseil/mariages) accessible aux PMR, il convient de déposer au plus vite une demande d'autorisation de travaux récapitulant l'ensemble des travaux de mise en conformité du bâtiment à savoir :

- **Accessibilité du R+1** du bâtiment : soit réalisation d'un pan incliné depuis la place de stationnement adaptée à l'arrière du bâtiment, soit installation d'un élévateur sous abri ; Pour mémoire, les valeurs de pente réglementaires sont de 6% avec paliers de repos (1.20 m x 1.40 m) en haut et en bas de la rampe, et tous les 10 m si pente supérieure ou égale à 5%, pouvant aller jusqu'à 10% sur une longueur inférieure ou égale à 2 m et 12% sur une longueur inférieure ou égale à 50 cm ; comme évoqué ce pan incliné peut présenter des valeurs de pente non réglementaires à valider par voie dérogatoire (sans dépasser 15% limite circulaire pour le fauteuil roulant).
- **Réalisation d'une place de stationnement** adaptée sur la plateforme devant le bâtiment (pour le public utilisant les salles de réunion du RdC) ;
- **Sécurisation des marches d'accès à l'entrée principale** : bande d'éveil de la vigilance positionnée à 50 cm de la première marche, contremarches contrastées sur première et dernière marches, nez de marches contrastés, prolongement de la main-courante de la profondeur d'un giron (28 cm) ;
- **Mise en conformité du sanitaire** adapté situé au fond de l'ancienne salle de motricité : cuvette surélevée, barre d'appui, lavemains à modifier, barre de rappel sur la porte ;

5. Besoins

Préconisation de la DDT 01

- **Installation d'une rampe amovible** (qui peut restée à demeure tant que l'ex salle de motricité n'est pas utilisée) permettant aux PMR d'accéder à ce sanitaire adapté depuis la grande salle de réunion du RdC ;
- **Sécurisation de l'escalier d'accès au R+1** : bande d'éveil de la vigilance positionnée à 50 cm de la première marche sur chaque palier, contremarches contrastées sur première et dernière marches, nez de marches contrastés, prolongement de la main-courante de la profondeur d'un giron (28 cm)
-
- **Installation d'une tablette adaptée** aux personnes à mobilité réduite sur le mobilier d'accueil du secrétariat (dimensions : hauteur maximale de 80 cm ; vide en partie inférieure d'au moins 30 cm de profondeur, 60 cm de largeur et 70 cm de hauteur permettant le passage des pieds et des genoux d'une personne en fauteuil roulant)
-
- **Acquisition d'une boucle à induction magnétique** (BIM) à installer sur le mobilier d'accueil de la mairie ; une signalétique informant les utilisateurs de la présence de cet équipement devra être apposée sur ce mobilier ; le choix d'une BIM portative permettrait de déplacer ce dispositif dans la salle de Conseil en cas de besoin ; vous trouverez ci-après un lien vous permettant de visualiser un modèle de boucle à induction magnétique à titre d'exemple : <https://www.handinorme.com/265-boucle-magnetique-et-accessoirespour-malentendants>
- **La réalisation d'un sanitaire adapté** dans l'ancien appartement de fonction communiquant avec le secrétariat de mairie et la salle de Conseil.

6. Scénarios

TRAVAUX ENVISAGÉS QUELQUE SOIT LE SCENARIO RETENU

- Création d'une place de stationnement PMR à proximité de l'entrée principale
- Cheminement extérieur aménagé pour les mal-voyant
- Mise en conformité de l'escalier
- Pose d'une signalétique pour un repérage des services communaux
- Création de sanitaires PMR au RDC de la mairie
- Mise en conformité des sanitaires PMR existants
- Prévoir du mobilier adapté au PMR en fauteuil roulant
- Amélioration de l'éclairage existant par de la LED
- Travaux de mise en sécurité incendie liés au nouvel aménagement

SOLUTIONS A TROUVER :

XXXXXXXXXXXXXX

TRAVAUX EN ATTENTE:

- Accès au bâtiment, le cheminement présente un plan incliné dont la pente est trop forte : **Demande de dérogation** : Les caractéristiques du terrain naturel sont telles qu'un cheminement conforme est irréalisable
- Escalier : **Demande de dérogation** : disproportion manifeste entre les améliorations apportées à l'accessibilité et leurs conséquences techniques et financières

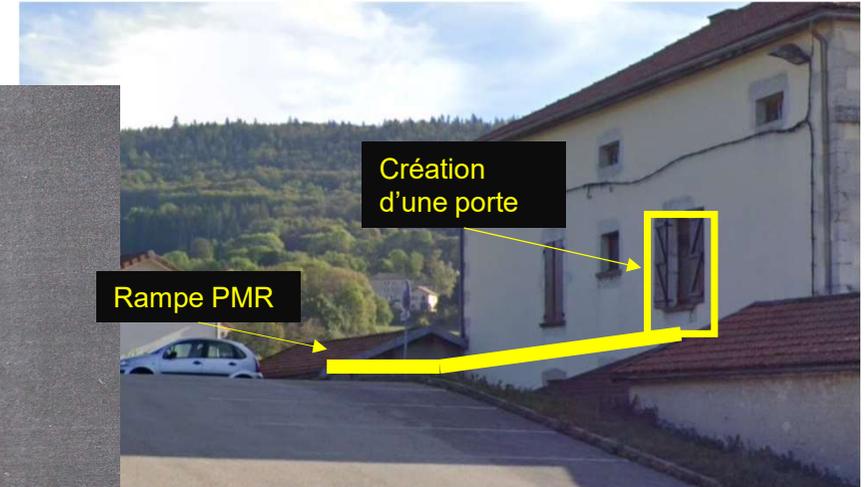
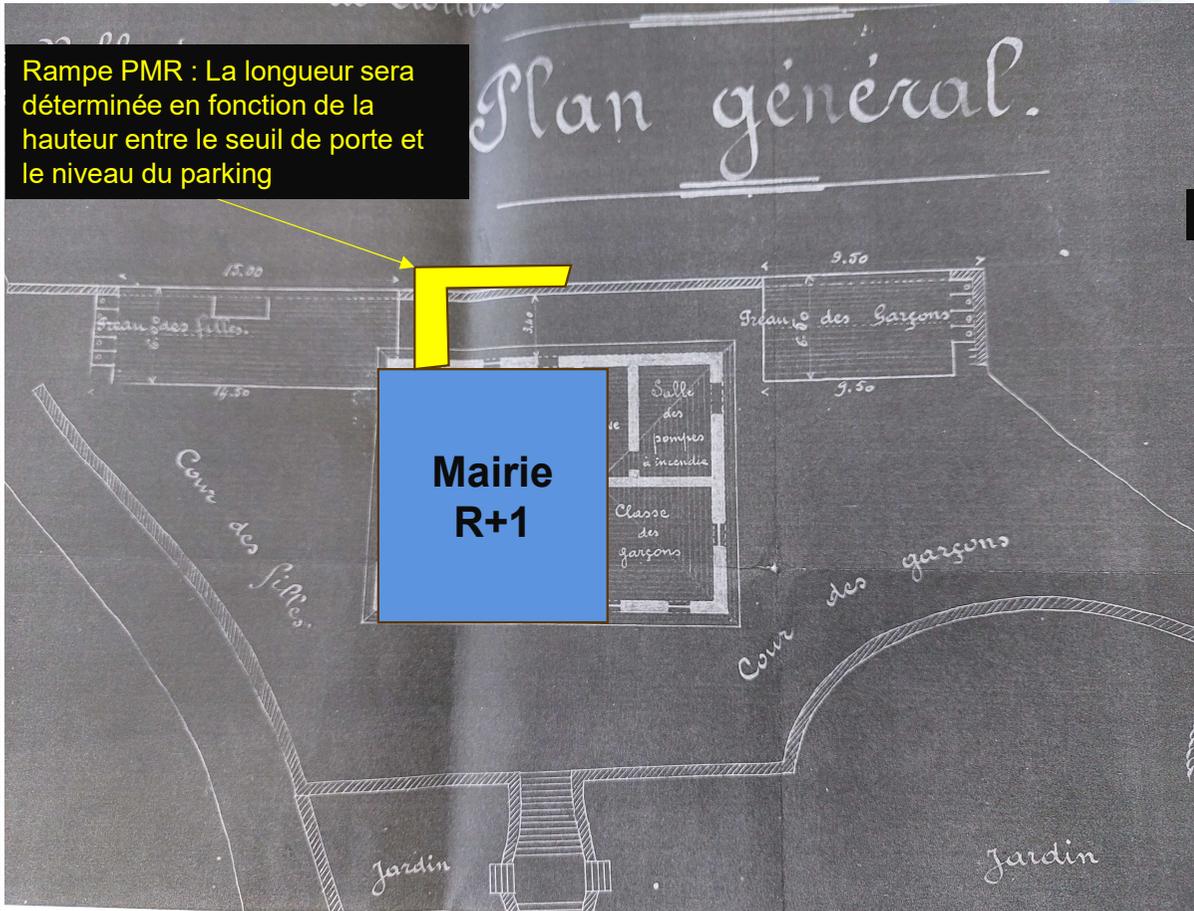
TRAVAUX FAITS PAR LA COMMUNE:

XXXXXXXXXXXXXX

Création d'une rampe d'accès sur la façade Nord

6.

Scénario 01



Exemple : Modèle en caillebotis

Création d'une rampe d'accès sur la façade Nord:

Avantages :

- Les services de la mairie ne sont pas déplacés
- Les places de stationnement sont existantes
- Il est envisageable de déplacer l'accueil secrétariat au RDC dans l'ancienne salle de motricité (salle d'activités 3)

Inconvénients :

- Création d'un sanitaire PMR à l'étage
- Adaptation de l'aménagement de l'accueil
- Agrandissement du tableau de fenêtre pour créer une entrée au bâtiment

Code	Espaces	Surfaces existantes	Surfaces scénario 1	
A	MAIRIE	104,70 m²	104,70 m²	Signalétique Réalisation d'une couverture en tuile, harmoniser avec l'existant - Coté parking Nord Création d'un sanitaire PMR
A.01	Bureau du Maire	19,20 m ²	19,20 m ²	
A.02	Accueil Secrétariat	19,20 m ²	19,20 m ²	Agrandissement tableau de fenêtre = Pose d'une porte + Chauffage / Peinture / Electricité Boucle à induction magnétique Rampe d'accès extérieure
A.03	Salle du conseil	54,80 m ²	54,80 m ²	
A.04	Local archives	11,50 m ²	11,50 m ²	Diagnostic structure pour calculer la capacité portante du plancher
B	LOGEMENT	85,50 m²	85,50 m²	
C	ESPACES COMMUNS	61,25 m²	61,25 m²	Plans d'évacuations / Alarme incendie / Blocs secours / Extincteurs / Local Archives Eclairage à adapter Bandes de vigilance / Contraste des marches y compris à l'extérieur du bâtiment Pose d'une main courante
C.01	Circulations - Escalier	46,00 m ²	46,00 m ²	
C.02	Sanitaires	15,25 m ²	15,25 m ²	Réfection des sanitaires RDC Mairie
D	SALLE D'ACTIVITÉS	224,70 m²	224,70 m²	
D.01	Salle 1	45,50 m ²	45,50 m ²	
D.02	Salle 2	115,20 m ²	115,20 m ²	
D.03	Salle 3 / Sanitaires	64,00 m ²	64,00 m ²	Adapter les sanitaires de la salle 3

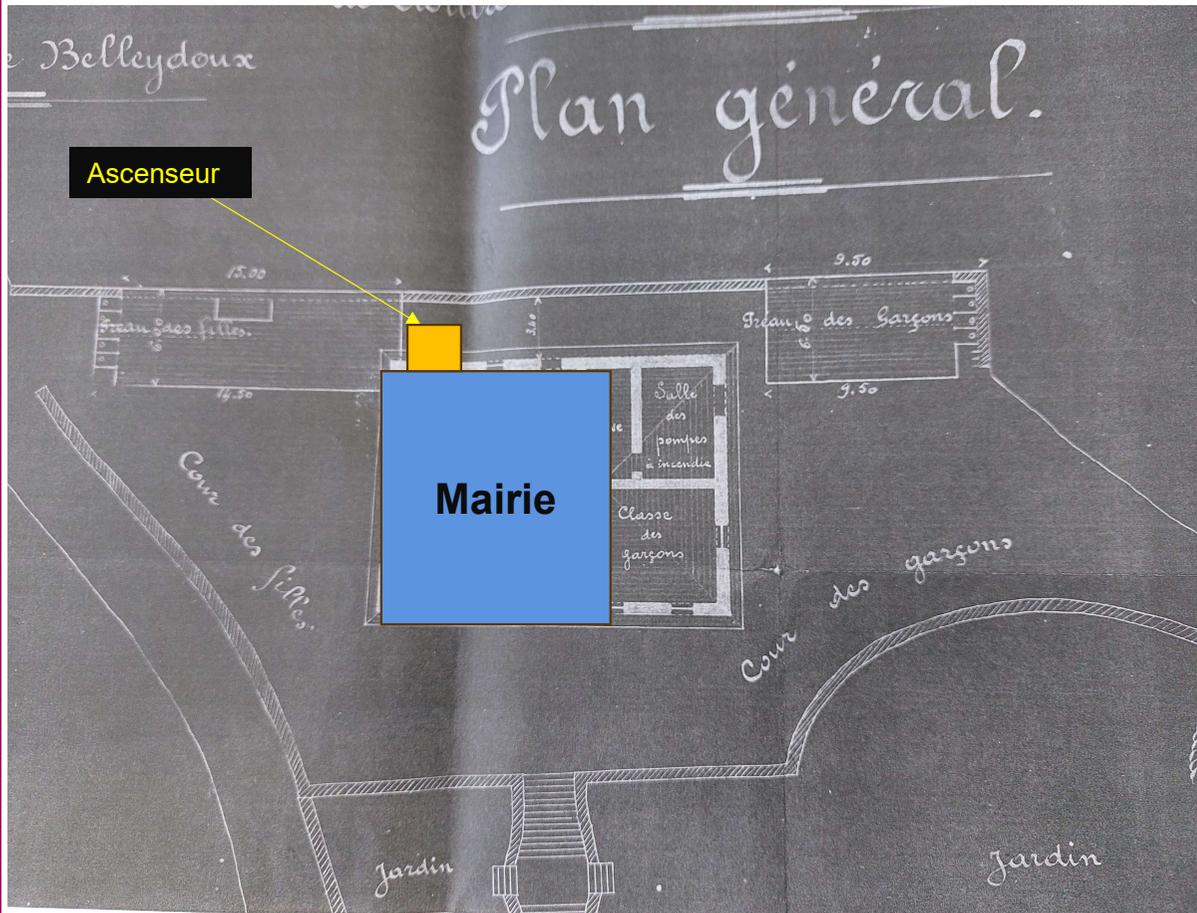
Surface RDC	269,39 m ²
Surface R+1	206,76 m ²
Surface totale	476,15 m²

95 500,00 €	Mise en conformité - Accessibilité PMR
15 000,00 €	Mise en conformité - Sécurité incendie
13 200,00 €	Divers

Création d'un ascenseur sur la façade Nord-Ouest c

6.

Scénario 2



Création d'un ascenseur sur la façade Nord-Ouest :

Avantages :

- Les services de la mairie ne sont pas déplacés

Inconvénients :

- Création d'un sanitaire PMR à l'étage
- Adaptation de l'aménagement de l'accueil
- Agrandissement du tableau de fenêtre pour créer une entrée en R+1
- Modifier le cheminement pour accéder à l'ascenseur au RDC
- Cout des travaux important
- Etude de sol : mission géotechnique
- Prévoir un contrat d'entretien et de maintenance
- Déposer une Demande Préalable de travaux

Code	Espaces	Surfaces existantes	Surfaces scénario 2
A	MAIRIE	104,70 m²	104,70 m²
A.01	Bureau du Maire	19,20 m ²	19,20 m ²
A.02	Accueil Secrétariat	19,20 m ²	19,20 m ²
A.03	Salle du conseil	54,80 m ²	54,80 m ²
A.04	Local archives	11,50 m ²	11,50 m ²
B	LOGEMENT	85,50 m²	85,50 m²
C	ESPACES COMMUNS	61,25 m²	61,25 m²
C.01	Circulations - Escalier	46,00 m ²	46,00 m ²
C.02	Sanitaires	15,25 m ²	15,25 m ²
D	SALLE D'ACTIVITÉS	224,70 m²	224,70 m²
D.01	Salle 1	45,50 m ²	45,50 m ²
D.02	Salle 2	115,20 m ²	115,20 m ²
D.03	Salle 3 / Sanitaires	64,00 m ²	64,00 m ²

Signalétique
 Réalisation d'une couverture en tuile, harmoniser avec l'existant - Coté parking Nord
 Création d'un sanitaire PMR
 Installation d'un ascenseur / Etude de sol / Gaine maçonnée

Agrandissement tableau de fenêtre = Pose d'une porte + Chauffage / Peinture / Electricité
 Boucle à induction magnétique

Diagnostic structure pour calculer la capacité portante du plancher

Plans d'évacuations / Alarme incendie / Blocs secours / Extincteurs / Local Archives
 Eclairage à adapter
 Bandes de vigilance / Contraste des marches y compris à l'extérieur du bâtiment
 Pose d'une main courante

Réfection des sanitaires RDC Mairie

Cheminement à réaliser pour accéder à l'ascenseur du RDC

Adapter les sanitaires de la salle 3

Surface RDC	269,39 m ²
Surface R+1	206,76 m ²
Surface totale	476,15 m²

142 500,00 €	Mise en conformité - Accessibilité PMR
15 000,00 €	Mise en conformité - Sécurité incendie
13 200,00 €	Divers

Aménagement des services de la mairie au RDC

Dans les établissements recevant plus de 50 personnes en étages ou lorsqu'il existe des prestations en étage qui ne peuvent être offertes au RDC, l'installation d'un ascenseur est obligatoire.

Avantages :

- Les services sont aménagés au RDC
- Cout des travaux réduits

Inconvénients :

- Dans un ERP classé en 5^{ème} catégorie, il est possible de s'affranchir d'un accès PMR à l'étage, si les activités de l'étage peuvent être réalisée au RDC.
Et l'effectif maximum sera de 50 personnes et moins de 200 personnes sur l'ensemble de l'établissement

Code	Espaces	Surfaces existantes	Surfaces scénario 3
A	MAIRIE	104,70 m²	104,70 m²
A.01	Bureau du Maire	19,20 m ²	19,20 m ²
A.02	Accueil Secrétariat	19,20 m ²	19,20 m ²
A.03	Salle du conseil	54,80 m ²	54,80 m ²
A.04	Local archives	11,50 m ²	11,50 m ²
B	LOGEMENT	85,50 m²	85,50 m²
C	ESPACES COMMUNS	61,25 m²	61,25 m²
C.01	Circulations - Escalier	46,00 m ²	46,00 m ²
C.02	Sanitaires	15,25 m ²	15,25 m ²
D	SALLE D'ACTIVITÉS	224,70 m²	224,70 m²
D.01	Salle 1	45,50 m ²	45,50 m ²
D.02	Salle 2	115,20 m ²	115,20 m ²
D.03	Salle 3 / Sanitaires	64,00 m ²	64,00 m ²

Signalétique
Réalisation d'une couverture en tuile, harmoniser avec l'existant - Coté parking Nord
Création d'un sanitaire PMR

Boucle à induction magnétique

Diagnostic structure pour calculer la capacité portante du plancher

Plans d'évacuations / Alarme incendie / Blocs secours / Extincteurs / Local Archives
Eclairage à adapter
Bandes de vigilance / Contraste des marches y compris à l'extérieur du bâtiment
Pose d'une main courante

Réfection des sanitaires RDC Mairie

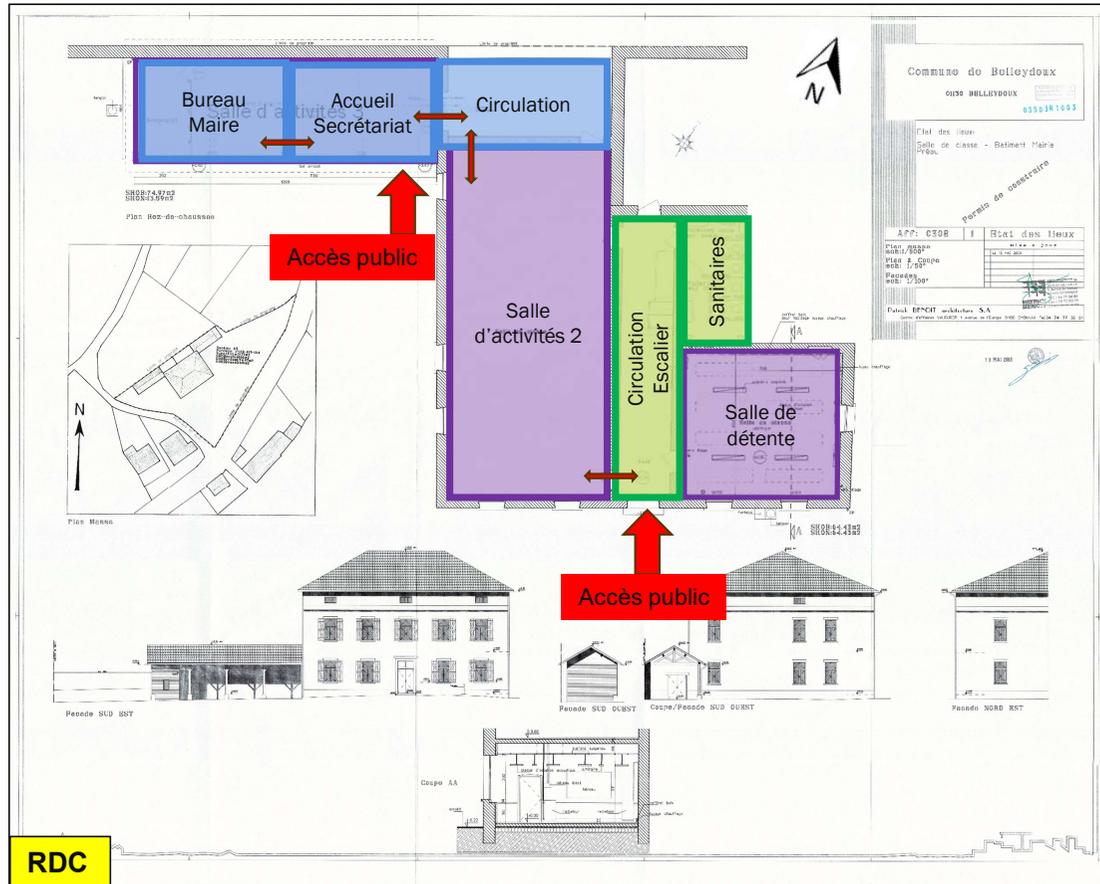
Aménagement des service de la mairie / Cloison / Electricité

Aménagement des service de la mairie / Cloison / Electricité

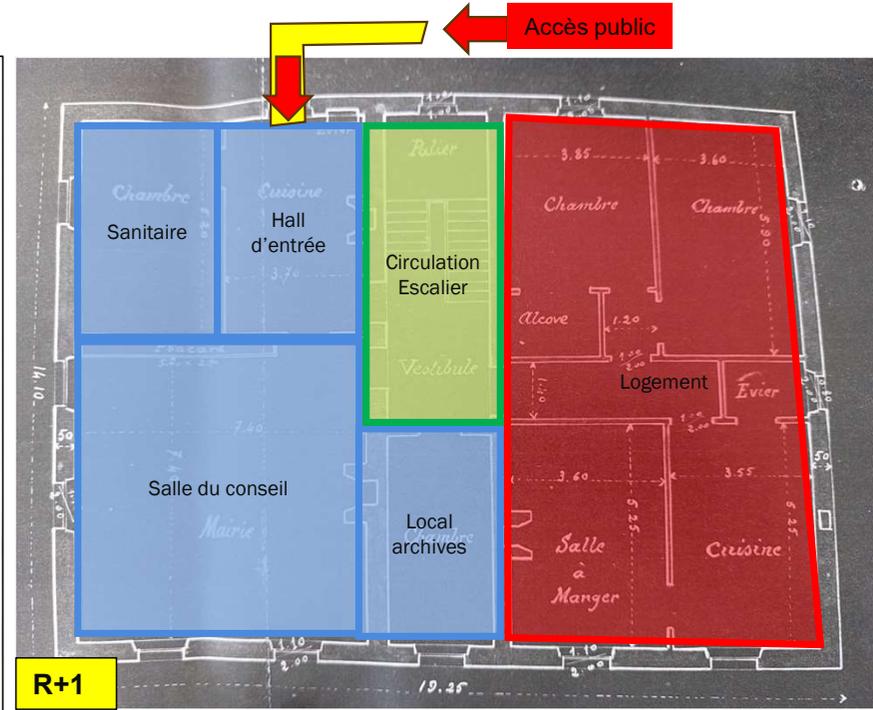
Surface RDC	269,39 m ²
Surface R+1	206,76 m ²
Surface totale	476,15 m²

77 000,00 €	Mise en conformité - Accessibilité PMR
15 000,00 €	Mise en conformité - Sécurité incendie
13 200,00 €	Divers

Aménagement des services de la mairie au RDC



Rampe PMR : La longueur sera déterminée en fonction de la hauteur entre le seuil de porte et le niveau du parking



Aménagement des services de la mairie au RDC

Avantages :

- Les services sont aménagés au RDC
- La salle du conseil est conservée à l'étage
- Aménagement de sanitaires PMR à l'étage
- Les services administratifs de la mairie ne seront pas perturbés par les travaux et la continuité de service assurée

Inconvénients :

- La coordination en phase de travaux est plus contraignante
- Le coût travaux

Code	Espaces	Surfaces existantes	Surfaces scénario 4	
A	MAIRIE	104,70 m²	104,70 m²	Signalétique Réalisation d'une couverture en tuile, harmoniser avec l'existant - Coté parking Nord Création d'une rampe d'accès - Façade Nord
A.01	Bureau du Maire	19,20 m ²	19,20 m ²	Création de sanitaires PMR au R+1 Aménagement d'un hall Boucle à induction magnétique
A.02	Accueil - Secrétariat	19,20 m ²	19,20 m ²	
A.03	Salle du conseil	54,80 m ²	54,80 m ²	Aménagement du local archives au RDC
A.04	Local archives	11,50 m ²	11,50 m ²	
B	LOGEMENT	85,50 m²	85,50 m²	
C	ESPACES COMMUNS	61,25 m²	65,20 m²	Plans d'évacuations / Alarme incendie / Blocs secours / Extincteurs / Local Archives
C.01	Circulations - Escalier	46,00 m ²	46,00 m ²	Eclairage à adapter Bandes de vigilance / Contraste des marches y compris à l'extérieur du bâtiment Pose d'une main courante
C.03	Sanitaires - RDC	15,25 m ²	19,20 m ²	Réfection des sanitaires RDC Mairie
D	SALLE D'ACTIVITÉS	224,70 m²	224,70 m²	
D.01	Salle 1	45,50 m ²	45,50 m ²	Aménagement des services de la mairie / Cloison / Electricité
D.02	Salle 2	115,20 m ²	115,20 m ²	
D.03	Salle 3 / Sanitaires	64,00 m ²	64,00 m ²	

Surface RDC	269,39 m ²
Surface R+1	206,76 m ²
Surface totale	476,15 m²

130 000,00 €	Mise en conformité - Accessibilité PMR
15 000,00 €	Mise en conformité - Sécurité incendie
22 000,00 €	Divers

7. Estimation financière

Bilan prévisionnel de l'opération	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
Coûts travaux	Montant en € HT			
Mise en conformité - Accessibilité PMR	95 500,00 €	142 500,00 €	77 000,00 €	130 000,00 €
Mise en conformité - Sécurité incendie	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
Divers	13 200,00 €	13 200,00 €	13 200,00 €	22 000,00 €
Total en € HT coût construction	123 700,00 €	170 700,00 €	105 200,00 €	167 000,00 €
Dépenses annexes à ajouter	Montant en € HT			
Honoraires de maîtrise d'œuvre (13,00%)	16 081,00 €	22 191,00 €	13 676,00 €	21 710,00 €
Assistant à Maîtrise d'Ouvrage AMO	5 850,00 €	5 850,00 €	5 850,00 €	5 850,00 €
Bureau de Contrôle Technique (CT)	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
Coordonnateur Sécurité Santé (CSPS)	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Etude géotechnique	- €	3 500,00 €	- €	- €
Relevé topographique	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €
Relevé réseaux	- €	- €	- €	- €
Diagnostic Amiante / Plomb	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
Diagnostic Acoustique	- €	- €	- €	- €
Diagnostic structurel	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €
Constat huissier				
Essais de perméabilité à l'air				
Frais de publicité	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Domage Ouvrage	- €	- €	- €	- €
Branchements divers	- €	- €	- €	- €
Révision des prix (5%)	6 185,00 €	8 535,00 €	5 260,00 €	8 350,00 €
Frais divers et imprévus	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
Total dépenses annexes	51 000,00 €	63 000,00 €	48 000,00 €	59 000,00 €
Coût total toutes dépenses confondues en € HT	174 700,00 €	233 700,00 €	153 200,00 €	226 000,00 €
TVA 20%	34 940,00 €	46 740,00 €	30 640,00 €	45 200,00 €
Coût total toutes dépenses confondues en € TTC	209 640,00 €	280 440,00 €	183 840,00 €	271 200,00 €

8. Planning

- Consultation Maître d'Œuvre (MOE) : Deuxième semestre
- Etudes Avant Projet par le MOE : 2024
- Consultation entreprises : Début 2025
- Démarrage des travaux: 1^{er} semestre 2025
- Chantier : 2025

Sous réserve d'une validation par la commune du projet, des travaux envisagés, du budget présenté.

9. Suites à donner

Commune :

- Choisir un scénario
- Valider le montant du projet
- Consulter pour une étude de sol des travaux pour la pose d'un ascenseur
- Consulter pour le diagnostic amiante et plomb avant travaux
- Consulter pour un levé topographique de la parcelle et relevé du bâtiment
- Prévoir de réaliser des travaux pour une mise en conformité incendie suivant la réglementation en vigueur

ADIA :

- Préparer la consultation pour le diagnostic amiante et plomb avant travaux (fonction du scénario)
- Préparer la consultation pour le relevé topographique
- Réaliser le dossier programmation pour la consultation du maître d'œuvre



l'agence

au service des collectivités

Merci de votre écoute